



## Demandes de l'AGEELCP relatives aux périodes de tronc commun



### Objectifs :

Notre objectif est de créer un environnement propice aux apprentissages et au bien-être, c'est-à-dire un environnement qui fait la balance entre la réussite, la santé mentale et qui permet une vie étudiante où les membres de la communauté étudiante peuvent s'épanouir et s'impliquer.

### Attendu que :

- Que l'AGEELCP a constaté un glissement quant au respect des plages de tronc commun.
- Que certains cours sont maintenant placés à l'horaire le mercredi de 16 h à 18 h.
- Que les plages de tronc commun ne sont pas indiquées à l'horaire ni connues par les membres de la communauté étudiante.
- Qu'il est important pour les membres du conseil exécutif de l'AGEELCP de prioriser la santé mentale des membres de la communauté étudiante en amont et non seulement en réaction.
- Que le Cégep se doit d'être un lieu propice à l'apprentissage et au développement personnel.
- Que les pauses de 10 minutes par heure de cours sont très rarement respectées, même s'il est prouvé que notre concentration optimale ne dure que 45 minutes.
- Qu'il est très difficile de pratiquer un sport intramural et de manger en une heure, alors qu'il est reconnu que le sport est bénéfique pour l'apprentissage et pour le maintien d'un bon équilibre mental.
- Que les périodes de tronc commun offrent une période commune aux membres de la communauté étudiante pour se rencontrer pour le travail d'équipe et que ces périodes facilitent ces rencontres importantes, puisqu'il est difficile de coordonner les horaires de chacun en dehors des périodes de tronc commun.
- Que les périodes de tronc commun permettent les rencontres de comité, l'implication étudiante et l'implication communautaire.
- Que les périodes de tronc commun pourraient permettre des activités pédagogiques comme des conférences, des présentations pédagogiques offertes par des membres du corps enseignant, etc.
- Que les périodes de tronc commun permettent des activités socioculturelles comme des spectacles de musiques, d'humour, et bien plus ! Tout cela permettant aux membres de la communauté étudiante de se ressourcer et de relâcher la pression.
- Que les périodes de tronc commun pourraient être utilisées par les services psychosociaux du Cégep.
- Qu'il est important pour l'équilibre et le bien-être mental de prendre des pauses et de garder un équilibre entre les sessions de travail et les périodes de repos, afin de gagner en efficacité, en bien-être et en épanouissement personnel.
- Que les cours ne sont pas toujours répartis de façon égale au cours de la session.
- Que le temps d'attente à la cafétéria peut parfois s'élever à plus de 20 minutes alors que nous n'avons qu'une heure pour dîner.

**Nous demandons que :**

Première option :

Nous demandons que les périodes de tronc commun du mercredi 16 h à 18 h et que toutes les heures de dîner soient affichées à l'horaire et respectées pour l'ensemble de la communauté étudiante. Nous demandons également que deux heures de tronc commun soient ajoutées avant ou après le dîner. De plus, nous demandons que les membres du corps enseignant respectent en tout temps les pauses de 10 minutes par heure de cours et que, de ce fait, tous les cours soient terminés à 11h50 maximum.

Deuxième option :

Nous demandons que les périodes de tronc commun du mercredi 16 h à 18 h et que toutes les heures de dîners soient affichés à l'horaire et respectées pour l'ensemble de la communauté étudiante. Nous demandons également qu'une heure de tronc commun et deux demi-heures soient ajoutées avant ou après le dîner. De plus, nous demandons que les membres du corps enseignant respectent en tout temps les pauses de 10 minutes par heure de cours et que, de ce fait, tous les cours soient terminés à 11h50 maximum.

Troisième option :

Nous demandons que les heures de tronc soient déplacées avant ou après des midis pour un total de quatre heures (4) et que ces périodes soient affichées à l'horaire et respectées pour l'ensemble de la communauté étudiante. De plus, nous demandons que les membres du corps enseignant respectent en tout temps les pauses de 10 minutes par heure de cours et que, de ce fait, tous les cours soient terminés à 11h50 maximum.

Édouard Morin  
Responsable à la coordination générale par intérim  
Responsable aux affaires socioculturelles

Gabriel Thibault  
Responsable à la pédagogie

Shanny Bourgoïn-Ouellet  
Responsable aux affaires internes

Emmanuel Fortin  
Responsable au développement durable

Maude Rousseau  
Responsable à la mobilisation

Coralie Bujold  
Responsable à la trésorerie